



JORAT-MEZIERES

Extrait des décisions de la séance municipale du 28 avril 2025

début : 16h00

Présidence : M. Patrick Emery, Syndic

Municipaux : Mmes Sonia Hugentobler, Vice-Syndique, et Muriel Preti
MM. Roland Galley, Grégoire Favre, Pierre Jordan et
M. Michel Rochat

PECC communal

de valider le projet de communiqué, tel que rédigé par Mme Annick Gilliéron d'Agenieuse.ch.

Demandes de soutien

- de soutenir financièrement Caritas Suisse ;
- d'adhérer à l'Association des Amis du Zoo de Servion ;
- de répondre négativement aux demandes de La Roue qui Marche, la Fondation IPT Vaud, le Camp SCMV de la Société Cantonale des Musiques et de l'Association du Tir Sportif.

Invitations

- de déléguer Mme Muriel Preti à l'assemblée générale de l'Association Cerebral Vaud.
- de déléguer Mme Muriel Preti à l'assemblée générale de l'Association Gustave Roud.
- de déléguer M. Michel Rochat au couronnement des Rois, l'apéritif et le banquet de l'Abbaye de Servion, Ferlens, Essertes.
- aux invitations à participer aux assemblées générales, d'excuser la Municipalité auprès de l'Association de l'Arboretum national du Vallon de l'Aubonne, de l'Association Verte-Rive, de la Société vaudoise des améliorations foncières et de la Chambre Vaudoise Immobilière.

Parcelles N°723 et 91

de renoncer à exercer le droit de préemption légal, conformément aux articles 31 à 38 de la loi sur la préservation et la promotion du parc locatif (LPPPL), dans le cadre de la vente de ces parcelles, et de signer la déclaration fournie par les Notaires, qui implique de renoncer purement et simplement à l'exercice du droit de préemption et de renoncer à le céder à l'Etat de Vaud.

Entretien des routes 2025

de valider l'offre reçue de Pittet-Chatelan SA pour le pontage des fissures sur les routes communales.

POCAMA

de valider la demande N° DS76R6-THS7FE déposée par la Paroisse du Jorat, pour l'organisation d'un spectacle de la troupe du Bateau Lune en juin 2025 à la Grande salle de Mézières.

Parcelle N°2258

de signer l'annonce d'installation solaire (non soumise à autorisation) pour la pose de 15 m2 de panneaux solaires photovoltaïques.

Parcelle N°810

de signer l'annonce d'installation solaire (non soumise à autorisation) pour la pose de 41.96 m2 de panneaux solaires photovoltaïques.

Parcelle N°66

de signer l'annonce d'installation solaire (non soumise à autorisation) pour la pose de 45 m2 de panneaux solaires photovoltaïques.

Parcelle N°4502

de signer l'annonce d'installation solaire (non soumise à autorisation) pour la pose de 16 m² de panneaux solaires photovoltaïques.

CAMAC 218860 / Machon Julien

de délivrer le permis d'utiliser pour l'installation d'une pompe à chaleur air/eau en remplacement du système de chauffage au mazout.

CAMAC 226350 / Krayenbühl Christopher et Yolande

de donner un préavis favorable à la modification du modèle de pompe à chaleur et de transmettre le dossier d'annonce pour la production du chauffage ou de l'eau chaude sanitaire au service Hors Zone à bâtir de la Direction générale du Territoire et du Logement, pour décision finale.

CAMAC 239943 / Pasche Bernard et Claudine

de délivrer le permis de construire pour remplacement de la chaudière à mazout par une pompe à chaleur avec sonde géothermique.

CAMAC 239481 / Blanc Xavier

de délivrer le permis de construire pour le remplacement d'une chaudière à mazout par une pompe à chaleur avec sonde géothermique.

CAMAC 237255 / Gheza Alan

de transmettre à la CAMAC, pour mise à l'enquête publique, du projet de démolition du bâtiment ECA 261 et la construction de trois immeubles comprenant des appartements en PPE et un immeuble bureaux en PPE avec un parking souterrain.

CAMAC 235773 / Grande salle de Carrouge

de valider les soumissions, selon étude des documents reçus par l'architecte pour : les stores et volets, les menuiseries intérieures, les fenêtres et la plateforme élévatrice handicapés.

Axians Suisse SA / Demande de permis de fouille

de délivrer à Axians Suisse SA un permis de fouille sur la parcelle N° 532 pour poser un adaptateur de conduit type pièce en Y pour Swisscom SA, afin de raccorder la Grande salle.

Parcelle N°2014

d'accepter et de retourner au bureau Gemetris SA l'avis de fractionnement pour les parcelles N°2014 et nouvelle 6037, avec les déterminations relevées par Gemetris SA.

Demande de location

d'accepter de louer la Grande salle de Mézières au SDIS Oron-Jorat pour le samedi 20 septembre 2025.

Maison de Commune

de valider le devis établi par Stucki Frères concernant l'automatisation de la porte d'entrée.

Auberge communale / Appartement

d'accuser réception de la lettre de résiliation des locataires et les aviser que leur résiliation intervient hors délai.

Au nom de la Municipalité

Le Syndic

Patrick Emery

La Secrétaire

Valérie Pasteris



⇒ prochaine séance municipale le 5 mai 2025